



Groupement des associations de Céciliennes



ASSEMBLEE GENERALE
des délégués des Associations de Céciliennes
de Fribourg et de la Broye vaudoise (GAC)
SAMEDI 8 mars 2014 à 8h45 h
Salle polyvalente
Épendes

ORDRE DU JOUR **ORDRE DU JOUR**

1. Accueil / Contrôle des présences / nomination des scrutateurs.
2. P.V. de l'assemblée du 9 mars 2013 à Massonnens.
3. Rapport du président.
4. Rapport des commissions et du responsable Internet.
5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption.
6. Nomination des vérificateurs 14-15 Estavayer et Ste Croix
7. Présentation d'un suppléant par l'Ass. Haute Broye
8. Démission au comité / Renouvellement du comité
9. SUISA : rappels et informations
10. Statut du chef de chœur: conditions d'engagement / Salaire / Compétences/Contrat
Présentation du projet
informations sur l'avance des travaux.
11. Formation: présentation du concept/ attestations
12. Propositions des associations, discussions
13. Divers

* * * * *

1. Accueil / Contrôle des présences / nomination des scrutateurs.

Le président accueille et salue cordialement les invités. Il remercie l'Association St-Maire et le chœur mixte d'Épendes pour l'organisation et l'accueil

Il salue la présence de Christian Clément, président de la FFC, et rappelle la composition de cette fédération.

Excusés : Mgr Berchier; l'Association St-Udlaric; Jacques Berger; Josef Vonlanten; Pierre Huwiler; Jean-Louis Raemy; Nicolas Fragnière; Jocelyne Crausaz ; Philippe Savoy; l'Association de la Part-Dieu; Bernard Maillard; Manu Broillet; Gonzague Monney; Marlène Remy

Il nomme les scrutateurs : Madeleine Hayoz et Fabienne Tercier

Appel des associations :

Association Ste-Croix nombre de délégués présents : 2

Association St-Protais nombre de délégués présents : 3

Association St-Maire	nombre de délégués présents : 4
Association N.-D. des Marches	nombre de délégués présents : 3
Association St-Henri	nombre de délégués présents : 5
Association de Romont	nombre de délégués présents : 4
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 5
Association St-Udalrich	nombre de délégués présents : 0
Association de Fribourg	nombre de délégués présents : 2
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents : 4
Association de la Part-Dieu	nombre de délégués présents : 2
Association N.-D. de l'Evi	nombre de délégués présents : 3
Ass. St-Laurent Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents : 2
Nombre d'associations valablement représentées : 8	
Nombre de délégués présents : 39	

Majorité des associations : 5

Majorité des délégués : 20

Il présente l'ordre du jour; celui-ci est accepté

Avant de poursuivre, le président propose de mettre cette assemblée sous le signe de la Providence par le chant d'une acclamation (avec un Alléluia pendant le Carême !)

2. P.V. de l'assemblée du 9 mars 2013 à Massonnens.

Le PV a été envoyé par courriel et ne sera donc pas lu. Questions ? néant.

Le PV est approuvé par acclamation avec remerciements à Jean-Michel Monney, secrétaire

3. Rapport du président

Le comité a tenu 4 séances durant l'année. Traitement des thèmes suivants :

- le site internet : comment le faire vivre ? comment inciter les gens à le consulter ?
- les documents "Chant et musique dans la Liturgie" et "Le chef de chœur dans la liturgie"
- la question des directeurs remplaçants; rappel aux chefs de chœur de la possibilité de s'inscrire dans la liste des remplaçants
- réunion des présidents et des responsables musicaux des associations
- le 12 octobre 2013 : réunion spéciale autour du thème de l'organisation des Fêtes de Céciliennes
- les subventions qui seront accordées aux participants à la Semaine Romande de Musique et de Liturgie à St-Maurice
- certaines chorales se plaignent de manque de prestations; il y a des solutions à trouver pour en augmenter le nombre (par ex. veillées de prière...)

Le Président remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement. Merci au Comité du GAC. Nos chœurs religieux ont un rôle important à jouer, persévérons malgré les difficultés de recrutement. Il souhaite une bonne fin de saison musicale.

4. Rapport des commissions et groupe Internet

A. Commission Musique et Liturgie

Francis Volery rappelle la composition de cette commission.

Elle a entrepris la lecture et le tri de pièces de Noël.

Elle se penche sur l'organisation des ateliers pour la future fête cantonale FFC. Elle va proposer plusieurs ateliers "longue haleine" : un atelier "Messe", un atelier "Chant liturgique", un atelier "Compositeurs fribourgeois". Elle propose aussi des ateliers "semi-spontanés" : grégorien, psalmodie, gospel.

Elle va entreprendre l'élaboration d'un catalogue de pièces liturgiques écrites par des compositeurs fribourgeois et romands, en les classant par usage liturgique, par degré de difficultés.

Une parenthèse est faite à propos des Fêtes de Céciliennes, suite à une intervention sur le fait qu'un prêtre a "interdit" le chant du Gloria lors d'une fête qui se déroulerait pendant l'Avent, sous prétexte qu'une Fête de Céciliennes n'est pas une grande fête !

Réponse : il est important, dans de tels cas d'ouvrir un véritable dialogue entre le prêtre et l'association, éviter de se braquer, expliquer les choses et surtout insister sur ce que représente la fête des Céciliennes pour l'association et les chanteurs.

B. Groupe internet (par Erwin Nussbaumer)

Les annonces de manifestations fonctionnent bien, ainsi que les petites annonces.

Merci à ceux qui transmettent spontanément les changements d'adresses des responsables des chorales. Ne pas oublier de transmettre aussi les adresses e-mail.

Rappel : on trouve sur le site un grand choix de partitions proposées par la Commission Musique et Liturgie.

Le Président remercie Erwin pour son travail considérable, notamment pour la tenue à jour du fichier.

5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption

Gérard Gachoud, caissier, présente les comptes 2013-2014.

Charges : CHF 7389.- Produits : CHF 8734.- Bénéfice : CHF 1345.-

Au bilan, une fortune de CHF 21647.36

Quelques rappels au sujet des subventions destinées à la formation. Une subvention est accordée aux Associations qui ont organisé une fête des Céciliennes avec passage devant jury. Quatre associations en ont bénéficié cette année.

Rapport de MM. Rüttimann et Chassot, vérificateurs.

Les comptes sont approuvés par mains levées et acclamations, avec remerciements à notre caissier Gérard.

Renouvellement de la cotisation annuelle : la situation est saine, et la cotisation est maintenue à CHF 300.- par Association.

6. Nomination des vérificateurs 14-15 Estavayer et Ste Croix

Pour les comptes de l'année 2014 - 2015, Anne-Catherine Menétrey et Vincent Plancherel seront les vérificateurs.

7. Présentation d'un suppléant par l'Association de la Haute Broye

Jean-Pierre Grandgirard fonctionnera en tant que suppléant.

8. Démission au comité / Renouvellement du comité

Jean-Marc Monney a présenté sa démission. Le Président lui rend hommage pour son dévouement à la cause du GAC.

Il s'agira de trouver un représentant du sud du canton (Association St-Henri). Un mail sera envoyé à François Bovet dans ce but.

Les autres membres du Comité sont d'accord de continuer et sont reconduits dans leurs fonctions par acclamation.

9. SUISA : rappels et informations

Rappel : la déclaration des œuvres peut se faire maintenant par internet. On encourage les responsables à s'acquitter correctement de cette tâche qui, rappelons-le, est obligatoire !

10. Statut du chef de chœur : conditions d'engagement / Salaire / Compétences / Contrat

On a souvent des demandes des paroisses concernant le statut du chef de chœur. Une commission spéciale s'est penchée sur le sujet en se partageant le travail en sous-groupes :

1. compétences, connaissances, formation
2. cahier des charges
3. procédure d'engagement d'un chef
4. échelle des salaires et contrats
5. bibliographie

Les travaux sont en cours et un document final devrait sortir prochainement.

11. Formation: présentation du concept / attestations

Présentation par Francis Volery de la formation liturgique de base pour les chefs de chœur "Chanter Noël à Pâques ?", un module de 4 séances de 2h30. Il y a 11 participants à ce cours, dont 5 chefs de chœur. C'est l'occasion de faire des découvertes de répertoire, et c'est un cours axé principalement sur la pratique. Coût : CHF 100.- Au bout de la formation, une attestation de formation sera délivrée.

À la suite de ce cours, d'autres modules seront organisés au besoin.

Francis présente le SECLI, un concept d'édition et de distribution de partitions très pratique. Il présente également d'autres ouvrages utiles dans le domaine du chant liturgique.

Présentation d'autres cours de formation : Semaine Romande de Musique et de Liturgie, formations organisées par le Centre Romand de Pastorale Liturgique... On voit que la palette est large et que les formations ne manquent pas. Un des rôles du GAC est aussi de promouvoir ces formations.

Le Gac interviendra auprès de ces organisations (Semaine liturgique, Cours de la Pelouse) afin que l'on délivre une attestation à toutes les personnes qui ont suivi un cours en rapport avec le chant et la liturgie.

Propositions des associations, discussions

Il faudrait revoir les statuts concernant la représentativité des Associations. Ceux-ci ne sont-ils pas adéquats.

Réponse : Une assemblée est un lieu de rencontre où on prend certes des décisions, mais aussi où l'on vient surtout pour s'informer, d'où la question: faut-il abaisser les exigences au risque d'arriver à une assemblée quasi confidentielle ou encourager toutes les associations à s'organiser (on connaît la date de l'assemblée un an à l'avance) pour présenter une délégation correspondant au moins au minimum des exigences actuelles ? (3 représentants au moins)

12. Divers

Petite statistique sur la présence des chœurs à l'assemblée de la FFC. Avec encouragements à faire mieux la prochaine fois !

Parole est donnée à Christian Clément, président de la FFC, qui insiste sur la transmission des informations, notamment par le biais du bulletin d'information "Crescendo". Il rappelle la prochaine fête FFC du 25 au 29 mai 2016. Présentation des ateliers le 13 septembre 2014 à Bulle.

Remerciements à la paroisse d'Épendes pour l'apéro.

Publicité pour la prochaine fête des Céciliennes de St-Maire du 29 mai au 1^{er} juin prochains.

L'assemblée se termine par une prestation très appréciée du chœur mixte d'Épendes et par une présentation de la paroisse par son président.

Prochaine assemblée : samedi 14 mars 2015, dans l'Association Ste-Croix (lieu à déterminer)

PV : Jean-Michel Monney